

Augmentation des aides concernant le marché du travail et de l'emploi en réponse à la pandémie

L'année 2020 a été marquée par une hausse des dépenses en matière des politiques de l'emploi et du marché du travail. Par rapport à l'année 2019, ces dépenses ont augmenté de 17 %.

De leur côté, les dépenses de soutien en cas de perte d'emploi ont augmenté de 62 %. Cela est dû à la mise en place du dispositif d'activité partielle qui a vu le jour lors de la crise sanitaire mais également à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi qui ont pu être indemnisés grâce au prolongement des droits de l'assurance chômage.

Au niveau des dépenses incitatives à l'embauche, elles ont diminué de 2% et ont atteint **73,2 milliards d'euros** en 2020. Le reste des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail concernent la formation, le service public de l'emploi et l'incitation à l'activité.

Les pouvoirs publics peuvent agir sur différents éléments comme le financement des formations, l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi et le soutien du revenu en cas de non activité afin de promouvoir l'emploi. Tous ces moyens sont mis en œuvre par divers acteurs tels que les collectivités territoriales, les organismes paritaires et les administrations. Le soutien au revenu en cas d'absence d'emploi ou de réduction d'activité occupe la première place au niveau des dépenses dans les politiques en faveur de l'emploi, devant les incitations à l'embauche et à l'activité ainsi que les dépenses de formation.

En 2020, **24,2 milliards d'euros** ont été dépensés afin d'aider les employeurs à faire face à des difficultés conjoncturelles et à les soutenir dans la prise en charge d'une partie des salaires des personnes dans l'incapacité de travailler durant la crise sanitaire pour éviter la disparition de certains emplois à court terme.

Les dépenses d'allocations chômage ont augmenté de **10 %** par rapport à 2019. Cette augmentation peut s'expliquer par l'allongement des droits à l'assurance chômage avec la crise sanitaire et la reprise de l'emploi des personnes indemnisées.

En revanche, les dépenses à l'incitation en 2020 ont baissé par rapport à l'année précédente. Les montants des mesures qui allègent le coût du travail ont de leur côté reculé suite au recours à l'activité partielle. Cette baisse a été compensée en 2020 par les mesures mise en place au printemps pour restreindre les effets de la crise sanitaire sur les entreprises les plus affectées.

Le dispositif de financement Fonds National de l'emploi (FNE)- Formation a été étendu en avril 2020 afin d'aider les entreprises en activité partielle ou en difficulté à favoriser l'accès à la formation à leurs salariés. Cela a engendré une hausse des dépenses en 2020 de **311 millions d'euros**.

Durant la crise sanitaire, et malgré la fermeture ou l'activité réduite de certains centres de formation, les dépenses de formation sont en hausse de 2 % en 2020. Ce phénomène peut s'expliquer par l'aide exceptionnelle dédiée à l'apprentissage et à la mise en place puis par l'allongement de l'accès au FNE formation.

[Lire l'étude de la Dares 2020](#)

En savoir plus

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/>

DARES • RÉSULTATS

Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2020

Une augmentation du soutien aux revenus
en réponse à la crise sanitaire

20 septembre 2022